



Rencontre Nationale Sportive
15, 16,17 avril 2017
POITIERS

Dossier d' inscription





Chers amis,

Le Comité Exécutif National C.E.N. a le plaisir de vous inviter aux tournois annuels de la RNS 2017 qui se dérouleront à POITIERS du samedi 15 au lundi 17 mars 2017.

Pour 2017, l'inscription aux tournois de la RNS se fait à partir du site <http://inscriptions.rns-cen.com> qui vous permettra de suivre le statut de votre dossier à tout moment.

Pour vous inscrire dans les délais, respectez les dates principales :

- | | |
|------------------------------------|--|
| Du 01 février au 19 février | Préinscription par équipe : Inscrire l'équipe en ligne et acceptation de la charte en ligne
⚠ Paiement d'un forfait de 40 € non remboursable même en cas de retrait de l'équipe |
| Du 20 février au 12 mars | Validation des effectifs par équipe : Règlement des frais d'inscription via le site par Paypal
⚠ la liste des effectifs est « arrêtée », plus de retrait de joueur possible après 12 mars. |
| 18 mars | Tirage au sort des sports collectifs |
| 13 mars au 25 mars | les équipes pourront compléter la liste par le rajout de 4 joueurs maximum pour le Football, et 2 joueurs maximum pour le Basket et le Volley |

Pour plus de détail : calendrier, procédure voir à partir de la page 3.

Vivez pleinement votre RNS 2017 participez à l'ensemble des événements incontournables suivants, qui vous permettront de rencontrer, de retrouver vos amis ou vos connaissances et partager des moments inoubliables.

- **Tirage Au Sort** du Football, du Basket-ball, du Volley-ballet de l'E-sport : samedi **18 mars 2017** à Paris.
- **Cérémonie d'ouverture** : samedi **15 avril 2017** au Stade Paul Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS
- **Finales de Basket** dimanche **16 avril 2017** à la Salle Omnisport Jean Pierre Garnier, 2 rue Bailly 86000 POITIERS
- **Finales de Volley** : dimanche **16 avril 2017** au Centre Sportif Lawson Body 57 Rue de la Ganterie 86000 POITIERS
- **Finales de Football** : dimanche **16 avril 2017** au Stade Paul Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS
- **Village de Madagascar** : **15 au 17 avril 2017** au Stade Paul Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS. Le Village réunira les restaurants ; les stands de vente de produits culturels et artisanaux et le Podium des artistes
- **Gala officiel de clôture** : dimanche **16 avril 2017** Gymnase du Bois d'Amour rue de la Garenne, 86000 Poitiers
- **Soirée officielle DJ** : dimanche **16 avril 2017** les Salons, 18 avenue de la Loge 86440 Migne-Auxances

En espérant vous rencontrer à la RNS 2017, dans un état d'esprit de fraternité et de sportivité.

Fraternellement

Olivier RAMANANA-RAHARY
Président du C.E.N.



Pré inscription

Pour une première connexion

L'inscription de l'équipe aux tournois se fait en ligne via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com>

Pour une première connexion, le responsable d'association doit créer son compte, en entrant une adresse email valide, et renseigner tous les champs demandés.

Cette adresse email est importante, car elle sera votre identifiant pour toutes vos connexions ultérieures.

Toutes les informations concernant votre(vos) équipe(s), dont le mot de passe que vous devez retenir pour toutes les inscriptions en ligne par la suite, vous seront envoyées à cette adresse e-mail

Procédure d'inscription en ligne:

- 1) Créer son association (le nom de l'association peut être différent du nom de l'équipe s'il le souhaite).
- 2) Créer son ou ses équipe (s). Cette opération est à renouveler autant de fois qu'il y a des équipes à inscrire.
 - Saisir le nom de son équipe, et renseigner tous les champs demandés
 - Entrer un par un le nom de chaque joueur et ceux du ou des responsables de l'équipe
- 3) Soumettre la pré-inscription de l'équipe, si vous êtes certain d'engager votre équipe à la compétition RNS
- 4) Payer en ligne le forfait de 40€ par équipe pré-inscrite. Forfait non remboursé en cas de retrait.

Pour ceux qui disposent déjà de compte en ligne et d'association depuis 2016

- 1) Se connecter à l'Inscription en ligne via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com>, avec l'adresse e-mail utilisée lors de l'inscription RNS 2016.
- 2) Vous avez le choix:
 - Reconduire l'équipe 2016 en cliquant sur "**Inscrire cette équipe**", puis modifier ses membres
 - ou "**Créer une nouvelle équipe**", en y ajoutant un par un le nom des joueurs, et le(s) responsables(s) de l'équipe
- 3) "**Soumettre la pré-inscription de l'équipe**", si vous êtes certain d'engager votre équipe à la compétition RNS.
- 4) Payer en ligne le forfait de 40€ par équipe pré-inscrite. Ce forfait non remboursé en cas de retrait.

Consolider les effectifs de l'équipe

A l'issue de la "Pre-inscription", le responsable pourra modifier (ajout, suppression,) les membres de son (ses) équipes.(les)

Quand le responsable estime que son(ses) effectif(s) est (sont) "ferme(s)", il la (les) validera (ont) en cliquant sur le bouton "**Mon équipe est complète, je valide**"

A partir de ce moment là, les membres sont inscrits définitivement, plus aucun retrait possible de joueurs(ses)

Le paiement en ligne de la totalité du montant des licences des joueurs validés est exigé pour inscrire définitivement l'équipe.

Consolidation

Rajout de joueurs

Se connecter à l'Inscription en ligne via le lien <http://inscriptions.rns-cen.com>, puis cliquer sur « Gérer votre Association », vous retrouvez votre(vos) équipe(s),

Entrer un par un le nom des joueurs additionnels jusqu'à la limite prévue

- **Le paiement des licences des joueurs rajoutés se fait également en ligne**

Caution

- Le chèque de caution d'un montant de 150€ par équipe libellé à l'ordre du CEN, est exigible le jour de la remise du dossier de l'équipe comprenant les licences à Poitiers le 15 avril 2017.
- Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité avec photo, qui sera réclamée si besoin pour vérification de licence.



Dossier

Dossier complet :

Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée et uniquement s'ils sont complets

Dossier complet :

- L'équipe est inscrite en ligne quand son statut est « Validé payé ».

En cas d'atteinte du nombre maximum possible d'équipes inscrites à la date de clôture des inscriptions, les associations membres du CEN sont prioritaires.

A la date de clôture des inscriptions, le 12 mars si 2 équipes ont le même niveau de statut, c'est celle qui aura effectué toutes les étapes d'inscriptions (à commencer par la préinscription) qui prévaudra et dans l'ordre d'arrivée

Validation



Disciplines sports collectives

FOOTBALL

- 32 équipes
- 4 équipes de vétérans (éligibles +35ans)
- 4 équipes foot féminin

VOLLEY-BALL

- féminin (16 équipes maxi)
- masculin (16 équipes maxi)
- vétéran féminin et masculin

BASKET-BALL

- féminin (12 équipes maxi)
- masculin (32 équipes maxi)
- vétéran féminin et masculin

FUTSAL

- 10 équipes

E-Sport

- FIFA 17

JEUNES MEMBRES

- mini-Football
- mini-Basket-ball

Calendrier Sports co

**Du 01 au 19 février 2017 Préinscription**

sur <http://inscriptions.rns-cen.com> et paiement PayPal
En cas de retrait d'une équipe, le CEN retient le forfait de pré-inscription de 40€.

Du 20 février au 12 mars 2017 Validation des effectifs par équipe et complément de règlement correspondant

12 mars 2017 Clôture des inscriptions sport Co

17 mars 2017 Clôture des inscriptions E-sport

18 mars 2017 Tirage au sort

Du 13 au 25 mars Période de rajout de joueurs

15 avril 2017 Dépôt du chèque de caution

au moment du retrait des licences à l'Accueil des sportifs à Poitiers.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Disciplines individuelles

TENNIS

Féminin, masculin, jeunes

TENNIS DE TABLE

Masculin, féminin, jeunes

PETANQUE

Enfant, triplette, doublette, tirs

ARTS MARTIAUX

Plusieurs disciplines

NATATION

NL, Brasse, Papillon, Dos, 4N

Date limite d'inscription Sports Individuels

31 mars 2017

Possibilité d'inscription sur place dans la limite des places disponibles et des contraintes organisationnelles.

Inscription sports individuels

Les inscriptions aux sports individuels se font directement auprès des responsables de disciplines aux mails suivants :

tennis@rns-cen.com

tennis_table@rns-cen.com

arts_martiaux@rns-cen.com

natation@rns-cen.com

petanque@rns-cen.com

Consultez la rubrique CONTACTS pour connaître le nom des responsables.

Date limite d'inscription

31 mars 2017



Tout joueur doit s'acquitter du droit d'inscription individuelle.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription).

Tarif de la licence **6€** par joueur et par discipline de sport collectif ou individuel.

Tarif E-Sport **10€** par joueur.

L'inscription est sans limitation de joueurs non originaires de Madagascar.

TOUTEFOIS :

Pour le Foot-ball :

Seuls trois joueurs non originaires de Madagascar peuvent jouer simultanément sur le terrain avec leur équipe.

Pour le Basket-ball et le Volley-ball :

Un seul joueur non originaire de Madagascar peut évoluer sur le terrain avec son équipe.

Pour l'E-Sport :

Exclusivement réservé aux originaires de Madagascar

NOTA BENE

- Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée avant la date de clôture des inscriptions le 12 mars 2017 pour les sports collectifs (juniors, seniors et vétérans) ; le 17 mars pour l'E-sport ; le 31 mars 2017 pour les sports individuels et les jeunes membres.
- Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité avec photo, qui sera réclamée si besoin pour vérification de licence
- Aucun participant ne doit avoir de contre indication médicale pour participer aux disciplines de la RNS. Le CEN rappelle qu'il est obligatoire de se faire délivrer un certificat d'aptitude médicale à la pratique de sa discipline sportive.
- Chaque participant doit veiller à être à jour en matière d'affiliation à une assurance sociale et à une mutuelle. Le CEN informe qu'il est déchargé de toute responsabilité en cas de manquement à ce sujet.

En cas d'atteinte du nombre maximum possible d'équipes inscrites à la date de clôture des inscriptions, les associations membres du CEN sont prioritaires.



Appel aux parents

Chers parents, chers amis

Les Jeunes Membres de la RNS représentent la relève de notre grand rassemblement. Nous souhaitons vraiment porter notre attention sur les activités qui leur sont destinées. Toutefois, nous manquons de ressources à l'heure actuelle, pour mener à bien cette mission.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, chers parents et chers amis, car nous avons besoin de votre aide et de votre soutien, pour réussir ensemble, l'organisation des activités de mini-basket et de mini-football, pour les Jeunes membres de la RNS.

Cette organisation consiste à gérer, en liaison avec les Responsables du CEN

- La gestion des inscriptions sur place
- L'organisation des matches
- La communication des résultats
- La remise des médailles
- La remise des trophées

Nous comptons sur votre collaboration .

Renseignements

inscriptions@rns-cen.com

Jeunes membres

Conditions pour s'inscrire

L'inscription aux Activités Jeunes Membres s'adresse aux enfants nés entre le 01 janvier 2001 et le 31 décembre 2009

Les inscriptions des jeunes membres sont fortement conseillées avant la date limite d'inscription du 31 mars 2017

Une inscription sur place est possible en fonction des places disponibles.

Droits d'inscription au tournoi : 6€ par participant et par activité à régler sur place.

Inscriptions JM



Charte de la RNS



Préambule : La participation de l'association, de l'équipe ou à la RNS vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Définition

Participant : représente un individu, un entraîneur, un coach, les joueurs d'une équipe ou une association ayant fait la demande pour participer au tournoi de la RNS.

Article 1

- Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles le participant prend part au tournoi sportif de la RNS.
- L'organisation du tournoi sportif de la RNS relève de toutes les équipes participantes.
- En tant que participants au tournoi RNS, les équipes sont membres d'office de l'organisation du tournoi.
- Le comité sportif par discipline accepte la demande du participant remplissant les conditions d'éligibilité prévues à l'article 2 « Conditions d'éligibilité » pour participer au tournoi RNS.

Article 2 Conditions d'éligibilité

- Pour participer au tournoi, le participant doit respecter la procédure d'inscription décrite dans ce dossier,
- Avec la mention suivante « Bon pour accord » suivie de la signature du responsable avant la date limite de dépôt des inscriptions.
- Remise de licences :
 - Le Responsable d'équipe ou son représentant doit retirer son dossier d'accueil comprenant les licences le samedi matin à l'accueil des « Inscriptions » entre 8h et 10h
 - **Un chèque de caution** à l'ordre du CEN d'un montant de 150€ **par équipe et par discipline inscrite sera exigé le samedi pour la remise du dossier**, qui sera restitué quelques jours à l'issue de la RNS. **Sous réserve de respecter les règles d'annulation de participation (article 5) et qu'il n'y ait pas eu de sanctions émises à l'encontre du Participant (article 6 et 7).**

Remarques

2.1 Le responsable de l'équipe s'engage sur l'exactitude des informations fournies et doit être en mesure de présenter les licences RNS de ses joueurs lors de contrôle en cas de litiges.

Chaque équipe :

2.2 Doit participer à l'organisation de la RNS. Il s'agit des tâches en amont du tournoi (la préparation du tournoi et l'adhésion aux différentes commissions), et/ou tâches pendant le tournoi. La répartition des tâches sera précisée ultérieurement par les différentes commissions constituées des représentants des équipes.

2.3 Ne doit pas être sous le coup d'une sanction du Comité d'éthique.

2.4 Doit indiquer dans le dossier le nom du président de l'association et/ou du responsable de l'équipe (nom et coordonnées téléphoniques avec adresse e-mail).

2.5 Doit remplir l'intégralité de ces critères afin d'être éligible pour participer au tournoi RNS.

Article 3 : Confirmation de participation

Un courrier par mail sera adressé aux responsables d'association ou d'équipe ayant été retenues pour participer au tournoi RNS.



Article 4 : Engagement du participantChaque association s'engage à :

- Déléguer des représentants dans les commissions d'organisation (notamment sport collectif).
- Participer activement avant et pendant la RNS (notamment sport collectif).
- Contribuer à la réussite du tournoi.
- Fournir une photo d'identité sous format électronique, aucune version papier ne sera acceptée. par joueur qu'elle inscrit aux tournois de la RNS
- Ce que chaque joueur se munisse d'une pièce d'identité avec photo, à défaut de celle-ci la licence reste invalide si vérification demandée.
- Ne pas effectuer des permutations de joueurs si l'association a inscrit plus d'une équipe après la date du Tirage au sort.
- Toutefois, **le CEN permet le rajout par équipe de 4 joueurs pour le Foot ; 2 joueurs pour le Basket et le Volley** jusqu'au 25 mars 2017.
- Ne pas créer volontairement ou involontairement des situations provoquant des troubles dans l'organisation et sensibilisera ses membres sur cet aspect.
- Respecter les décisions prises par les différents comités (comité sur site, comité disciplinaire) après avoir entendu les parties concernées. Aucune contestation n'est possible à partir de cet instant.

Chaque entraîneur et chaque joueur s'engage à :

- Respecter l'esprit qui préside la RNS à savoir : « Firahalahiana vao Fifaninanana » par son comportement (modèle et exemplaire) et son attitude (honnête sans tricherie).
- Dès lors que le comité a tranché, une contestation ou un refus d'obéir à cette décision vaut sanction au participant.
- Respecter le règlement établi pour la discipline à laquelle il participe.
- Ne pas perturber le déroulement des matchs à la fois sur les terrains ou en dehors.
- Signer la licence qui lui a été attribuée
- Respecter la propreté de l'environnement.

Article 5 : Conditions d'annulation de participation

Toute annulation par le participant doit être adressée par courrier à l'adresse du CEN, par mail à l'adresse inscriptions@rns-cen.com, suivi d'un appel téléphonique et entraînera les frais suivants :

Du 01 février au 19 février 2017, pas de remboursement du forfait 40€ en cas de retrait d'une équipe.

Du 20 février au 5 mars 2017, remboursement total du frais d'inscription déduit du forfait pré-inscription en cas de retrait de l'équipe.

Du 06 mars au 12 mars 2017, remboursement de la moitié du frais d'inscription déduit du forfait pré-inscription en cas de retrait de l'équipe

Après le 12 mars 2017, aucun remboursement de frais d'inscription en cas de retrait ou de forfait de l'équipe.

Article 6 : Modalités des sanctions

- La Commission de discipline appliquera les sanctions prévues par la « Grille de sanction » ci-après, en se basant sur le rapport du corps arbitral, le responsable de site et après avoir entendu les parties concernées.
 - Le CEN conservera la totalité ou une partie de la caution en cas de manquement aux disciplines ou de fautes commises par l'association, l'équipe ou le joueur sélectionnés.
 - Les sanctions prévues par le règlement de chaque sport s'appliqueront également en cas de faute du participant.
 - Grille des Sanctions
- Les fautes commises par le « Participant » sont passibles de sanctions comme décrit sur la grille ci-dessous.



- Ces sanctions s'appliqueront immédiatement.

Ref.	Infractions « Code de Bonne Conduite »	Sanction prévue par la « Commission Disciplinaire »
3.01	Propos injurieux	Renvoi devant le Comité d'Ethique
3.01bis	Propos injurieux (récidive)	Retenue 50 € sur la caution
3.02	Bagarre (dépassant ou non le nombre de 3 joueurs)	Forfait pour le match pour les auteurs
3.03	Bagarre causant des blessures ou lésion corporelle grave	Exclusion du tournoi pour les « auteurs » Retenue 150 € sur la caution
3.04	Sit-in, tentative ou dérives de sit-in sur le terrain, entravant ou empêchant le bon déroulement des matchs au-delà des 10 minutes de retard de jeu prévu par les règlements	Caution entièrement retenue Exclusion définitive de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1 ou plus des membres de l'équipe
3.05	Carence ou absence des représentants de l'équipe pour les tâches qui leur incombent (arbitrage, table etc.)	20 € par rencontre
3.06	Non-réactivité, non-intervention du (des) responsable(s) de l'association ou de l'équipe en cas de débordements causés par leurs supporters	Retenue 50 € sur la caution
3.07	Incitation, participation du (des) responsable(s) ou membre(s) de l'association ou de l'équipe aux troubles	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1
3.08	Non respect des décisions prises par le comité sur site	Retenue 50 € sur la caution
3.09	Non respect des décisions prises par le comité	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi

Article 7 : Utilisation et restitution de la caution

• Cette caution ne sera pas encaissée. Toutefois, sa restitution est soumise au respect des conditions citées ci-dessus après le constat du Comité. Elle se fera, soit à la fin du tournoi, soit par envoi postal dans les 2 semaines qui suivent la fin du tournoi.

Article 8 : Droit à l'image

Le CEN est susceptible de publier des photos ou des vidéos sur lesquelles vous apparaissez et êtes reconnaissable dans le cadre de la RNS. Si toutefois, vous souhaitez exercer votre droit à l'image, veuillez nous le signaler par mail à pilotage@rns-cen.com



Adresses des sites

Football Eliminatoires	Stade André Messy, Complexe Sportif du Planty, allée Eric Tabarly 86180 Buxerolles Complexe sportif de la Pépinière Michel Amand, rue de la Fraternité 86180 Buxerolles
Football Finales	Stade Rébeilleau 53 avenue Jacques Coeur 86000 Poitiers
Basket-ball Eliminatoires	Salle Omnisports Jean-Pierre Garnier 2 rue Bailly 86000 Poitiers Gymnase Eric Tabarly Complexe Sportif du Planty allée Eric Tabarly 86180 Buxerolles Gymnase Grand'Maison 8, rue Pierre Ronsard 86000 Poitiers Gymnase André Messy, Complexe Sportif du Planty allée Eric Tabarly 86180 Buxerolles
Basket-ball Finales	Salle Omnisports Jean-Pierre Garnier 2 rue Bailly 86000 Poitiers
Volley-ball Eliminatoires	Gymnase Beaulieu, Place Jutreau 86000 Poitiers Gymnase Dolmen 6 rue Dolmen, 86000 Poitiers
Volley-ball Finales	Centre Sportif Lawson Body 57 rue de la Ganterie 86000 Poitiers
Arts martiaux	Complexe sportif de la Pépinière Michel Amand rue de la Fraternité 86180 Buxerolles
Pétanque	Allée centrale, Stade Rébeilleau, 53 avenue Jacques Cœur 86000 Poitiers
Tennis	Stade Rébeilleau 53 avenue Jacques Coeur 86000 Poitiers
Tennis de table	Gymnase Québec 26 rue Deux Communes, 86000 Poitiers
Natation	Centre Sportif de la Ganterie, 57 rue de la Ganterie 86000 Poitiers
Futsal	Gymnase Aliénor d'Aquitaine 41 Rue Pierre de Coubertin 86000 Poitiers
E-Sport	Salle Omnisports Jean-Pierre Garnier 2 rue Bailly 86000 Poitiers

Contacts

Président du CEN	Olivier RAMANANA-RAHARY	president@rns-cen.com	
Inscriptions sportives	Dadah ANDRIAMASILALAO	inscription@rns-cen.com	06 86 25 41 36
Inscriptions sportives	Hamy RASOLOFO	inscription@rns-cen.com	06 33 41 36 39
Football	Patrick RAKOTONANAHARY	foot@rns-cen.com	06 13 78 15 08
	Thierry RATRIMOMALALANIAINA	foot@rns-cen.com	06 26 36 75 02
Football féminin	Agnès FLORESTAN	footfeminin@rns-cen.com	06 21 55 31 33
Futsal	Jean-Marc ELIASY	futsal@rns-cen.com	06 65 14 95 32
Basket-ball	Diba RANAIVOMBOLOLONA	basket@rns-cen.com	06 50 38 89 33
Volley-ball	Josie MILLIOT	volley@rns-cen.com	06 66 27 63 14
E-sport	Steffi RAKOTOZAFY	e-sport@rns-cen.com	06 71 13 77 71
Jeunes membres Foot		inscriptions@rns-cen.com	
Jeunes membres Basket	Diba RANAIVOMBOLOLONA	basket@rns-cen.com	06 50 38 89 33
Tennis		tennis@rns-cen.com	
Tennis de table		tennis_table@rns-cen.com	
Arts martiaux	Tsiory RANDRIANINDRINA	arts_martiaux@rns-cen.com	06 72 92 71 86
Natation	Dimby RAMERISON	natation@rns-cen.com	06 01 98 85 42
Pétanque	Eliane ERASTE	petanque@rns-cen.com	06 87 51 04 86

